



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2019	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT	9
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR	10
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	15
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	20
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	26

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2020 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant Québecor Média inc., une filiale en propriété exclusive et l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La pandémie de COVID-19 a des répercussions majeures sur l'environnement économique au Canada et à l'échelle mondiale. Depuis mars 2020, afin de limiter la propagation du virus, le gouvernement du Québec a imposé une série de restrictions et de mesures préventives spéciales, y compris la suspension des activités commerciales jugées non essentielles. Ces mesures ont réduit significativement les activités de nombreux partenaires d'affaires et ont entraîné un ralentissement marqué de certains secteurs d'activité de Québecor. Entre autres répercussions, le virus de la COVID-19 et les mesures mises en place pour freiner sa propagation ont causé une réduction importante des activités dans les points de vente de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») et un report de la migration des clients vers la nouvelle plateforme de divertissement et de gestion du domicile Helix de cette filiale, une baisse des revenus publicitaires, une baisse importante d'événements sportifs diffusés par la chaîne TVA Sports et une réduction des activités cinématographiques et liées au contenu audiovisuel dans le secteur Média, et des reports ou annulations de spectacles et d'événements, ainsi qu'une interruption de la distribution de musique et de livres dans le secteur Sports et divertissement. Québecor continue toutefois de fournir les services essentiels de télécommunications et de nouvelles durant cette pandémie, tout en protégeant la santé et la sécurité de ses employés et du public. Vidéotron a également pris de nombreuses mesures importantes pour faciliter la vie de ses clients, telles que la suspension temporaire des limites de données (frais de dépassement) sur tous les plans Internet résidentiels et affaires, la fourniture de services supplémentaires et la suspension de certains frais. De plus, le réseau de Vidéotron a bien absorbé l'augmentation du trafic depuis le début de la crise. Sa stratégie d'augmenter en continu la capacité du réseau, en prévoyant bien à l'avance les augmentations de consommation, s'est avérée très pertinente. De même, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a débrouillé le signal de sa chaîne d'information en continu LCN pour permettre à la population du Québec d'avoir accès en temps réel à tous les développements relativement à cette crise et a également continué de diffuser du contenu télévisé sur ses canaux de distribution. En raison des mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour limiter la propagation du virus, près de 10 % des employés de Québecor reçoivent dorénavant des prestations en vertu du programme de soutien complémentaire de la Société pour compenser leur mise en disponibilité. Le programme offre une aide financière complémentaire à la Subvention salariale d'urgence du Canada ou à la Prestation canadienne d'urgence, selon le cas, et atténue les répercussions de cette situation. Tant que les incertitudes concernant l'ampleur et la durée de la pandémie se poursuivront, le conseil d'administration de la Société et son équipe de direction surveilleront de façon continue l'impact de la crise sur les unités d'affaires de la Société, ses employés, ses clients, ses partenaires d'affaires, ainsi que sur la population du Québec, et prendront les mesures appropriées, selon les besoins, jusqu'à ce que la crise s'atténue et que les conditions du marché se stabilisent. Comme grand citoyen corporatif et chef de file des télécommunications, de l'information et du divertissement au Québec, Québecor doit continuer et continuera à jouer son rôle durant cette période de crise pour s'assurer que la population puisse continuer à bénéficier de tous les services dont elle a besoin.

Les impacts de la crise liée à la COVID-19 sur les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de la Société au premier trimestre 2020 sont analysés plus en détail dans la section « Analyse par secteur d'activité » du présent rapport de gestion. Il est par ailleurs difficile à ce stade-ci de prévoir quelles seront les conséquences de cette crise au cours des prochains trimestres. La crise liée à la COVID-19 pourrait avoir un impact défavorable important sur la croissance à court et à moyen terme des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société. Ainsi, les croissances enregistrées au cours des trimestres antérieurs pourraient ne pas être représentatives des croissances futures.

La Société a revu la nature et la définition de l'une de ses mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ainsi, la mesure « flux de trésorerie d'exploitation des secteurs », utilisée précédemment, a été abandonnée pour être remplacée par la nouvelle mesure « flux de trésorerie d'exploitation ». Cette mesure est dorénavant utilisée pour mesurer les flux de trésorerie d'exploitation générés sur une base consolidée par l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. De plus, le calcul de cette mesure se base dorénavant sur les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels plutôt que sur les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et d'actifs

incorporels. De même, le calcul de la nouvelle mesure est maintenant sans égards aux produits de disposition générés. Par ailleurs, la mesure « flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média » utilisée précédemment, a été abandonnée pour être remplacée par la nouvelle mesure « flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ». La définition de cette mesure reste la même, sauf qu'elle s'applique dorénavant à l'ensemble des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société, et non uniquement à sa filiale Québecor Média. Les définitions des nouvelles mesures flux de trésorerie d'exploitation et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont présentées dans la section « Mesures non normalisées selon les IFRS, flux de trésorerie d'exploitation et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2019

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,06 G\$ au premier trimestre 2020, en hausse de 28,2 M\$ (2,7 %) par rapport à la même période de 2019.

Télécommunications

- Au premier trimestre 2020, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 34,0 M\$ (4,0 %) de ses revenus et de 12,5 M\$ (3,0 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression importante des revenus de Vidéotron au premier trimestre 2020 en équipements vendus aux clients, (26,9 M\$ ou 54,7 %) et en téléphonie mobile (18,8 M\$ ou 13,3 %).
- Facturation moyenne par unité (« FMPU ») totale de Vidéotron de 49,87 \$ au premier trimestre 2020, contre 49,47 \$ à la même période de 2019, soit une croissance de 0,40 \$ (0,8 %). La FMPU mobile a atteint 51,60 \$ au premier trimestre 2020, contre 52,50 \$ à la même période de 2019, soit une baisse de 0,90 \$ (-1,7 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».
- Augmentation nette de 14 200 unités génératrices de revenus (« UGR ») (0,2 %) au premier trimestre 2020, dont 39 300 lignes (3,0 %) en téléphonie mobile, 12 400 clients (2,7 %) au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») et 8 600 clients (0,5 %) à l'accès Internet par câble.
- Le 13 mars 2020, Vidéotron a annoncé la suspension des plafonds de données sur tous les forfaits Internet résidentiels et affaires de ses clients actuels afin de favoriser la mise en place de mesures de télétravail efficaces au sein des entreprises québécoises dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Le 18 avril 2020, cette suspension des plafonds de données a été prolongée jusqu'au 30 juin 2020.
- Vidéotron a également annulé les tarifs d'itinérance pour les voyageurs à l'extérieur du Canada et a retiré les frais liés à l'Option voyageur 24 h jusqu'au 30 juin 2020 afin de faciliter la vie de ses clients dans un contexte de pandémie.
- Au cours du premier trimestre 2020, Vidéotron a annoncé le lancement officiel de son réseau mobile à Rimouski après plusieurs mois de déploiement et de tests dans le Bas-Saint-Laurent.
- Vidéotron s'est vu décerner la première place dans la catégorie Technologies et télécommunications aux prix BIP Recherche-ICO des organisations de confiance de la dernière décennie, décernée par l'Institut de la confiance dans les organisations (ICO) le 11 mars 2020. Vidéotron figure également au palmarès des *Meilleurs employeurs à Montréal* pour 2020 dévoilé par Médiacorp Canada Inc. le 30 janvier 2020.

Média

- Au premier trimestre 2020, le secteur Média a affiché une croissance de 2,1 M\$ (1,2 %) de ses revenus et de 2,9 M\$ de son BAIIA ajusté.
- Selon les données du sondage Vividata pour le printemps 2020, Le Journal de Montréal et Le Journal de Québec demeurent des chefs de file en information au Québec avec plus de 3,6 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Internet). De plus, Groupe TVA se positionne toujours comme un joueur de premier plan de l'industrie canadienne du magazine avec une moyenne de plus de 8,7 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues.

Opérations financières

- Le 21 février 2020, Groupe TVA a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger la date d'échéance de février 2020 à février 2021, de réduire le montant de cette facilité de crédit de 150,0 M\$ à 75,0 M\$ et de modifier certaines modalités de la facilité.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québec Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	435,5 \$	423,0 \$
Média	4,1	1,2
Sports et divertissement	(3,8)	(0,7)
Siège social	0,9	(2,8)
	436,7	420,7
Amortissement	(198,1)	(188,5)
Frais financiers	(87,4)	(82,1)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	23,3	(14,3)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,9)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice	(40,5)	(37,9)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,3	97,5
Bénéfice net	131,4 \$	186,9 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	111,5	\$ 111,4
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	23,3	(14,3)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,9)	(8,5)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(0,6)	2,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	-	0,8
Activités abandonnées	1,3	97,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	131,6	\$ 189,0

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels. Les flux de trésorerie d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de l'ensemble de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels, plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 3 et 4 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation et des flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 3
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2020		2019	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	435,5	\$	423,0	\$
Média	4,1		1,2	
Sports et divertissement	(3,8)		(0,7)	
Siège social	0,9		(2,8)	
	436,7		420,7	
Moins				
Acquisitions d'immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(88,9)		(94,3)	
Média	(1,9)		(6,6)	
Sports et divertissement	(0,1)		(0,5)	
Siège social	(0,1)		-	
	(91,0)		(101,4)	
Acquisitions d'actifs incorporels ² :				
Télécommunications	(44,1)		(40,2)	
Média	(5,8)		(1,5)	
Sports et divertissement	(0,8)		(1,1)	
Siège social	-		(0,2)	
	(50,7)		(43,0)	
Flux de trésorerie d'exploitation				
Télécommunications	302,5		288,5	
Média	(3,6)		(6,9)	
Sports et divertissement	(4,7)		(2,3)	
Siège social	0,8		(3,0)	
	295,0	\$	276,3	\$

1 Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés :	Trois mois terminés les 31 mars			
	2020		2019	
Acquisitions d'immobilisations	(91,0)	\$	(101,4)	\$
Augmentation (diminution) nette des créiteurs courants liés aux acquisitions d'immobilisations	11,0		(38,4)	
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(80,0)	\$	(139,8)	\$

2 Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés :	Trois mois terminés les 31 mars			
	2020		2019	
Acquisitions d'actifs incorporels	(50,7)	\$	(43,0)	\$
Diminution nette des créiteurs courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels	(52,1)		(8,2)	
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(102,8)	\$	(51,2)	\$

Tableau 4**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie d'exploitation présentés au tableau 3	295,0	276,3
	\$	\$
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(85,4)	(80,1)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(3,9)	(5,0)
Impôts exigibles	(61,0)	(45,6)
Autres	4,1	0,9
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	32,6	(107,8)
Augmentation (diminution) nette des créditeurs courants liés aux acquisitions d'immobilisations	11,0	(38,4)
Diminution nette des créditeurs courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels	(52,1)	(8,2)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	140,3	(7,9)
Plus (moins)		
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations	80,0	139,8
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs incorporels	102,8	51,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actifs	(1,5)	(2,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	321,6	180,5
	\$	\$

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT**Unité génératrice de revenus**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Facturation moyenne par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des premiers trimestres 2020 et 2019

Revenus de 1,06 G\$, en hausse de 28,2 M\$ (2,7 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (34,0 M\$ ou 4,0 % des revenus du secteur) et Média (2,1 M\$ ou 1,2 %).
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (5,6 M\$ ou -13,9 %).

BAIIA ajusté de 436,7 M\$, en hausse de 16,0 M\$ (3,8 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (12,5 M\$ ou 3,0 % du BAIIA ajusté du secteur) et Média (2,9 M\$).
- Écart favorable au siège social (3,7 M\$) expliqué par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- Diminution du BAIIA ajusté dans le secteur Sports et divertissement (3,1 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 2,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019. Par ailleurs, les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart favorable de 5,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2020.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 131,6 M\$ (0,52 \$ par action de base) au premier trimestre 2020, contre 189,0 M\$ (0,74 \$ par action de base) à la même période de 2019, soit une baisse de 57,4 M\$ (0,22 \$ par action de base).

- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la diminution de 96,2 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
 - la hausse de 9,6 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 5,3 M\$ des frais financiers ;
 - la hausse de 2,6 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.
- L'écart favorable s'explique essentiellement par :
 - l'écart favorable de 37,6 M\$ lié au gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 36,1 M\$ sans incidence fiscale ;
 - la hausse de 16,0 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 4,6 M\$ lié à la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 111,5 M\$ (0,44 \$ par action de base) au premier trimestre 2020, contre 111,4 M\$ (0,44 \$ par action de base) à la même période de 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation de 295,0 M\$, en hausse de 18,7 M\$ (6,8 %), expliquée principalement par l'augmentation du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 321,6 M\$, en hausse de 141,1 M\$, expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation.

Charge d'amortissement de 198,1 M\$ au premier trimestre 2020, soit une augmentation de 9,6 M\$, qui s'explique surtout par l'impact des investissements en immobilisations et en actifs incorporels effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des actifs incorporels relatif aux investissements dans la plateforme Helix, contrebalancé en partie par la baisse des investissements liés à la location de terminaux.

Frais financiers de 87,4 M\$ au premier trimestre 2020, en hausse de 5,3 M\$. L'augmentation des frais financiers s'explique principalement par la variation défavorable du gain ou de la perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises et par un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette. La baisse des frais financiers est due surtout à un niveau moyen d'endettement plus bas.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 23,3 M\$ au premier trimestre 2020, contre une perte de 14,3 M\$ à la même période de 2019, soit un écart favorable de 37,6 M\$, attribuable à la variation favorable de 36,1 M\$, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments de 3,9 M\$ au premier trimestre 2020, contre 8,5 M\$ à la même période de 2019, soit un écart favorable de 4,6 M\$.

- Au cours du premier trimestre 2020, une charge nette de 3,9 M\$ a été comptabilisée relativement aux mesures liées à la crise de la COVID-19 et à des mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (5,0 M\$ au cours du premier trimestre 2019 liés à des mesures de réduction de coûts). Une charge de dépréciation d'actifs de 3,5 M\$ a également été comptabilisée au premier trimestre 2019 liée à différentes mesures de restructuration.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 40,5 M\$ au premier trimestre 2020 (taux d'imposition effectif de 27,3 %), contre 37,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 2,6 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2020

Revenus de 874,7 M\$ au premier trimestre 2020, en hausse de 34,0 M\$ (4,0 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 160,2 M\$, soit une progression de 18,8 M\$ (13,3 %) due principalement à la croissance du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services d'accès Internet de 277,5 M\$, en hausse de 3,9 M\$ (1,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par une hausse du nombre de clients, contrebalancé en partie par l'impact de la suspension provisoire des plafonds de données dans le cadre des mesures liées à la crise de la COVID-19.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 233,1 M\$, soit une diminution de 12,1 M\$ (-4,9 %) surtout due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 82,8 M\$, en baisse de 4,5 M\$ (-5,2 %), principalement due à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la hausse du revenu moyen par ligne, dont la hausse de certains tarifs.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 76,1 M\$, en hausse de 26,9 M\$ (54,7 %), surtout en raison de l'impact des ventes d'équipements liés à la plateforme Helix, lancée le 27 août 2019.
- Autres revenus de 45,0 M\$, en hausse de 1,0 M\$ (2,3 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de Club illico.

FMPU totale de Vidéotron de 49,87 \$ au premier trimestre 2020, contre 49,47 \$ à la même période de 2019, soit une croissance de 0,40 \$ (0,8 %). La FMPU mobile a atteint 51,60 \$ au premier trimestre 2020, contre 52,50 \$ à la même période de 2019, en baisse de 0,90 \$ (-1,7 %), attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil ».

Statistiques de clientèle

UGR – Au 31 mars 2020, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 090 400, soit une hausse de 14 200 unités (0,2 %) par rapport à la fin de 2019, contre une augmentation de 23 300 au premier trimestre 2019 (tableau 5). Le nombre d'UGR a augmenté de 76 800 (1,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2020.

Téléphonie mobile – Au 31 mars 2020, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 369 800, soit une augmentation de 39 300 lignes (3,0 %) par rapport à la fin de 2019, contre une hausse de 39 800 au premier trimestre 2019. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 176 200 (14,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2020 (tableau 5).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 735 900 au 31 mars 2020, en hausse de 8 600 clients (0,5 %) au premier trimestre 2020, contre une augmentation de 6 300 clients à la même période de 2019. Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2020, le service d'accès Internet par câble a recruté 25 100 clients (1,5 %) (tableau 5). Au 31 mars 2020, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 58,7 %, tout comme un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 958 000 au 31 mars 2020, contre 2 915 400 un an plus tôt).

Télédistribution – Au 31 mars 2020, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 512 100, soit une diminution de 19 700 clients (-1,3 %) par rapport à la fin de 2019, contre une baisse de 14 700 clients à la même période de 2019. Le nombre de clients à ce service a diminué de 70 500 (-4,5 %) sur une période de 12 mois (tableau 5). Au 31 mars 2020, le service de télédistribution affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 51,1 %, contre 54,3 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 31 mars 2020, ce service comptait 1 000 900 lignes, soit une baisse de 26 400 (-2,6 %) au premier trimestre 2020, contre une diminution de 19 000 lignes à la même période de 2019. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 94 000 (-8,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 5). Au 31 mars 2020, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 33,8 %, contre 37,6 % un an plus tôt.

Club illico – Au 31 mars 2020, le nombre de clients à Club illico s'élevait à 471 700, soit une augmentation de 12 400 clients (2,7 %) au premier trimestre 2020, contre une hausse de 10 900 clients à la même période de 2019. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 40 000 (9,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2020 (tableau 5).

Tableau 5**UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**

(en milliers d'unités)

	Mars 2020	Déc. 2019	Sept. 2019	Juin 2019	Mars 2019	Déc. 2018	Sept. 2018	Juin 2018
Téléphonie mobile	1 369,8	1 330,5	1 288,7	1 231,9	1 193,6	1 153,8	1 120,7	1 079,2
Internet par câble	1 735,9	1 727,3	1 724,3	1 706,9	1 710,8	1 704,5	1 697,5	1 674,1
Télédistribution	1 512,1	1 531,8	1 545,2	1 558,4	1 582,6	1 597,3	1 603,7	1 606,0
Téléphonie par câble	1 000,9	1 027,3	1 052,7	1 072,9	1 094,9	1 113,9	1 131,1	1 148,2
Club illico	471,7	459,3	443,5	431,0	431,7	420,8	402,9	391,9
Total	6 090,4	6 076,2	6 054,4	6 001,1	6 013,6	5 990,3	5 955,9	5 899,4

BAIIA ajusté de 435,5 M\$, en hausse de 12,5 M\$ (3,0 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse nette des frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie, de service à la clientèle et d'informatique.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 50,2 % au premier trimestre 2020, contre 49,7 % à la même période de 2019.

Flux de trésorerie d'exploitation de 302,5 M\$ au premier trimestre 2020, contre 288,5 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cette hausse de 14,0 M\$ s'explique surtout par la progression de 12,5 M\$ du BAIIA ajusté.

Média

Revenus de 174,8 M\$ au premier trimestre 2020, en hausse de 2,1 M\$ (1,2 %).

- Autres revenus en hausse de 7,2 M\$ (18,9 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus des services cinématographiques et audiovisuels jumelée à l'augmentation des revenus de production et de distribution de contenu audiovisuel à la suite de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo Media inc. le 1^{er} avril 2019.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 1,0 M\$ (2,0 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, dont l'impact de l'acquisition d'Évasion et de Zeste, et des ajustements favorables rétroactifs aux tarifs de redevances pour refléter la juste valeur des chaînes spécialisées dans les ententes avec certains distributeurs, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.
- Diminution des revenus de publicité de 6,1 M\$ (-7,3 %), attribuable à la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA, des journaux et des magazines, expliqué en partie par le contexte lié à la pandémie de la COVID-19.

BAIIA ajusté de 4,1 M\$ au premier trimestre 2020, soit un écart favorable de 2,9 M\$ qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont l'impact des mesures de compressions budgétaires annoncées par Groupe TVA au cours du deuxième trimestre 2019, la diminution des coûts de contenu en télédiffusion et la baisse des frais de main-d'œuvre, de rédaction et de vente en édition de journaux.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 97,7 % au premier trimestre 2020, contre 99,3 % à la même période de 2019. Cette diminution est surtout attribuable à la contribution des acquisitions d'entreprises et à la baisse des frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 3,6 M\$ au premier trimestre 2020, contre des flux négatifs de 6,9 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cet écart favorable de 3,3 M\$ s'explique par la hausse de 2,9 M\$ du BAIIA ajusté et la baisse de 4,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancée par la hausse de 4,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, expliquée principalement dans ce dernier cas par les investissements numériques.

Sports et divertissement

Revenus de 34,8 M\$ au premier trimestre 2020, soit une baisse de 5,6 M\$ (-13,9 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de distribution de livres et de musique, de spectacles au Centre Vidéotron et des activités de hockey, expliqué en partie par le contexte lié à la pandémie de la COVID-19.

BAIIA ajusté négatif de 3,8 M\$ au premier trimestre 2020, soit une baisse de 3,1 M\$, surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 4,7 M\$ au premier trimestre 2020, contre des flux négatifs de 2,3 M\$ à la même période de 2019 (tableau 3). Cet écart défavorable de 2,4 M\$ s'explique par la hausse de 3,1 M\$ du BAIIA ajusté négatif, contrebalancée par la baisse de 0,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 321,6 M \$ au premier trimestre 2020, contre 180,5 M\$ à la même période de 2019.

Cette augmentation de 141,1 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart favorable de 140,4 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement dans le secteur Télécommunications par la variation favorable des impôts sur le bénéfice à payer, la baisse des stocks et la hausse des créditeurs et charges à payer, contrebalancées en partie par la hausse des débiteurs et des frais payés d'avance ;
- les hausses respectives de 12,5 M\$ et de 2,9 M\$ du BAIIA ajusté des secteurs Télécommunications et Média.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 15,4 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 5,3 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

La variation nette favorable des impôts sur le bénéfice à payer et des autres éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation du secteur Télécommunications et la hausse de la rentabilité de ce secteur ont eu un impact favorable au premier trimestre 2020 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, comparativement au trimestre correspondant de 2019.

Fonds de roulement négatif de 157,6 M\$ au 31 mars 2020, contre un fonds de roulement négatif de 161,4 M\$ au 31 décembre 2019. La variation favorable de la hausse des espèces et quasi-espèces et la baisse des emprunts bancaires ont été contrebalancées en partie par la variation défavorable des impôts à payer et de la baisse des stocks.

Investissement

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations de 80,0 M\$ au premier trimestre 2020, contre 139,8 M\$ à la même période de 2019, soit une diminution de 59,8 M\$, dont 49,4 M\$ attribuables à la variation nette des créditeurs courants et 10,4 M\$ qui s'explique principalement par la baisse des investissements liés au plan de location des terminaux du secteur Télécommunications.

Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels de 102,8 M\$ au premier trimestre 2020, contre 51,2 M\$ à la même période de 2019, soit une augmentation de 51,6 M\$, dont 43,9 M\$ attribuables à la diminution nette des créditeurs courants et 7,7 M\$ qui s'explique principalement par la hausse des investissements dans les systèmes informatiques dans le secteur Télécommunications.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,5 M\$ au premier trimestre 2020, contre 2,6 M\$ à la même période de 2019.

Acquisitions d'entreprises de 23,5 M\$ au premier trimestre 2019 qui s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe Serdy Média inc. et des sociétés du groupe Serdy Vidéo Inc. dans le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 261,6 M\$ au premier trimestre 2019 qui s'expliquent par la vente des activités des centres de données 4Degrés Colocation inc.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de 140,3 M\$ au premier trimestre 2020, contre des flux négatifs de 7,9 M\$ à la même période de 2019 (tableau 4).

Cette hausse de 148,2 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 141,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
- la diminution de 59,8 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 51,6 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels.

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 238,6 M\$ au premier trimestre 2020. Variation nette favorable de 366,2 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours du premier trimestre 2020, les augmentations de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - l'incidence défavorable du taux de change de 291,4 M\$. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif (ou une baisse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - la hausse de 11,2 M\$ de la dette attribuable à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert ;
 - l'augmentation des emprunts bancaires de Groupe TVA pour un montant de 5,4 M\$;
 - la hausse de 3,2 M\$ de la dette de Québecor.
- Au cours du premier trimestre 2020, les diminutions de la dette sont essentiellement attribuables à :
 - la diminution nette par Vidéotron, Groupe TVA et Québecor Média des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant de 55,9 M\$;
 - la diminution des emprunts bancaires de Vidéotron et de Québecor Média pour un montant total de 18,6 M\$.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 677,7 M\$ au 31 décembre 2019 à un actif net de 1,04 G\$ au 31 mars 2020, soit une variation nette favorable de 366,2 M\$ expliquée principalement par :
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
 - l'impact favorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 21 février 2020, Groupe TVA a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie afin de proroger la date d'échéance de février 2020 à février 2021, de réduire le montant de cette facilité de crédit de 150,0 M\$ à 75,0 M\$ et de modifier certaines modalités de la facilité.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,77 G\$ au 31 mars 2020 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des espèces et quasi-espèces de 29,0 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,74 G\$.

Liquidités disponibles nettes de 35,1 M\$ au 31 mars 2020 pour Québecor au niveau corporatif, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 36,0 M\$ moins des emprunts bancaires de 0,9 M\$.

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 6,23 G\$ au 31 mars 2020, soit une augmentation de 238,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2019. Variation nette favorable de 366,2 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 4,44 G\$ de Vidéotron (4,25 G\$ au 31 décembre 2019), de 35,5 M\$ de Groupe TVA (44,9 M\$ au 31 décembre 2019) et de 1,69 G\$ de Québecor Média (1,64 G\$ au 31 décembre 2019) et de 61,9 M\$ de Québecor (58,7 M\$ au 31 décembre 2019).

Au 31 mars 2020, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 6
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en millions de dollars canadiens)

2021	45,5	\$
2022	1,4	
2023	2 857,9	
2024	57,2	
2025	843,7	
2026 et ultérieurement	2 418,7	
Total	6 224,4	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débetures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 5,0 années au 31 mars 2020 (5,2 années au 31 décembre 2019). Au 31 mars 2020, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 94,8 % de titres à taux fixe (93,9 % au 31 décembre 2019) et de 5,2 % de titres à taux variable (6,1 % au 31 décembre 2019).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le BAIIA ajusté). Au 31 mars 2020, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 13 mai 2020, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 23 juin 2020 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 29 mai 2020.

Débetures convertibles

Conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant les débetures convertibles, le dividende trimestriel déclaré le 11 mars 2020 sur les actions catégorie B de Québec a déclenché un ajustement du prix plancher et du prix plafond alors en vigueur. Ainsi, à compter du 26 mars 2020, les caractéristiques de conversion des débetures convertibles sont assujetties à un prix plancher ajusté d'environ 26,57 \$ par action (soit un nombre maximum d'environ 5 644 430 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plancher ajusté) et un prix plafond ajusté d'environ 33,22 \$ par action (soit un nombre minimum d'environ 4 515 544 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ par rapport au prix plafond ajusté).

Conseil d'administration

Le 11 mars 2020, le conseil d'administration a reçu la démission de Manon Brouillette, administratrice de Québec et de Québec Média depuis 2019.

Le 11 mars 2020, Michèle Colpron a été nommée administratrice de Québec et de Québec Média.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 7

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 31 mars 2020 et le 31 décembre 2019

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2020		31 déc. 2019		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif						
Espèces et quasi-espèces	43,8	\$	14,0	\$	29,8	\$ Incidence de la variation courante des activités
Stocks	226,0		240,4		(14,4)	Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations	3 350,6		3 415,9		(65,3)	Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations
Droits d'utilisation d'actifs	126,0		110,4		15,6	Incidence de la variation courante des activités
Instruments financiers dérivés ¹	1 043,9		677,7		366,2	Cf. « Financement »
Autres actifs à long terme	266,9		248,7		18,2	Incidence de la variation courante des activités
Passif						
Impôts sur le bénéfice ²	21,5	\$	(14,9)	\$	36,4	\$ Impôts exigibles de la période moins les déboursés courants
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	6 225,5		5 986,9		238,6	Cf. « Financement »
Autres passifs à long terme	357,0		371,2		(14,2)	Gains sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles

¹ Actif à long terme moins le passif à long terme

² Passif à court terme moins l'actif à court terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2020, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 8.

Tableau 8
Obligations contractuelles de Québecor au 31 mars 2020
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	6 224,4 \$	45,5 \$	2 859,3 \$	900,9 \$	2 418,7 \$
Débetures convertibles ²	150,0	–	–	150,0	–
Paiements d'intérêts ³	1 427,8	211,1	593,8	302,8	320,1
Obligations locatives	153,0	35,5	45,5	27,3	44,7
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	46,7	7,0	10,2	6,7	22,8
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 640,1	395,8	564,1	300,3	379,9
Instruments financiers dérivés ⁴	(899,2)	1,6	(680,0)	(181,5)	(39,3)
Total des obligations contractuelles	8 742,8 \$	696,5 \$	3 392,9 \$	1 506,5 \$	3 146,9 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 31 mars 2020 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher d'environ 26,57 \$ et d'un prix plafond d'environ 33,22 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2020.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur la dette principale libellée en dollars US.

Le tableau 9 présente les obligations locatives par secteur aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 :

Tableau 9
Obligations locatives par secteur
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2020	31 déc. 2019
Télécommunications	120,0 \$	114,2 \$
Média	16,8	13,5
Sports et divertissement	45,9	40,8
Siège social et éliminations	(29,7)	(30,6)
Total	153,0 \$	137,9 \$

Transactions entre parties liées

Au cours du premier trimestre 2020, la Société a effectué des ventes de 1,1 M\$ (0,9 M\$ à la même période de 2019) et des achats de 2,3 M\$ avec des parties liées (aucun à la même période de 2019).

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 10 présente les données du capital-actions de la Société au 22 avril 2020. De plus, 2 454 892 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 22 avril 2020.

Tableau 10

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 22 avril 2020	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	77 212 534	8,6 \$
Actions catégorie B	176 077 607	1 039,4

Le 7 août 2019, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,2 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2019. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2019 et 14 août 2020, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2020, la Société a racheté et annulé 1 059 100 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 34,1 M\$ (1 319 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 39,5 M\$ à la même période de 2019). L'excédent de 27,8 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis (une augmentation du déficit de 31,7 M\$ à la même période de 2019).

Au cours du premier trimestre 2019, 180 000 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$. À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débentures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Tableau 11**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(6 224,4)	(6 135,6)	(5 986,1)	(6 376,2)
Débetures convertibles²	(139,8)	(139,8)	(162,0)	(162,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	7,5	7,5	(2,1)	(2,1)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	1 036,4	1 036,4	679,8	679,8

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les premiers trimestres 2020 et 2019 sont résumés dans le tableau 12.

Tableau 12**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2020	2019
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	(22,5) \$	13,6 \$
Autres	(0,8)	0,7
	(23,3) \$	14,3 \$

Un gain de 62,9 M\$ a été comptabilisée au cours du premier trimestre 2020 aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (perte de 19,3 M\$ à la même période de 2019).

Éventualités et litiges

Dans le cadre des litiges entre la Société et un concurrent, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Le 15 août 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a rendu une ordonnance finale établissant, rétroactivement au 31 mars 2016 les tarifs de gros groupés que devront facturer les grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie pour la prestation des services d'accès à leurs réseaux Internet haute vitesse. Les tarifs provisoires en vigueur depuis 2016 ont été facturés aux revendeurs et comptabilisés aux états financiers consolidés de la Société. Les nouveaux tarifs proposés sont considérablement inférieurs aux tarifs provisoires et pourraient entraîner une baisse rétrospective des résultats d'environ 30,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) pour l'exercice 2020 et d'environ 52,0 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice) du 31 mars 2016 au 31 décembre 2019. Le 13 septembre 2019, une coalition d'entreprises de câblodistribution (y compris Vidéotron) et Bell Canada ont interjeté appel séparément de l'ordonnance du CRTC devant la Cour d'appel fédérale plaidant notamment que l'ordonnance rendue comporte de nombreuses erreurs de droit et de compétence, ayant pour effet d'imposer des tarifs de gros déraisonnablement faibles. Les entreprises de câblodistribution et Bell Canada ont également déposé des demandes distinctes pour suspendre l'application de l'ordonnance jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par la Cour d'appel fédérale. Le 22 novembre 2019, l'autorisation d'appel a été accordée par la Cour d'appel fédérale et la suspension provisoire de l'ordonnance du CRTC accordée par la Cour fédérale d'appel le 27 septembre 2019 a été prolongée jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue. En conséquence, la Société estime toujours que les tarifs provisoires demeurent la base appropriée pour reconnaître les revenus tirés de la revente des services Internet filaires à ce stade-ci des procédures.

Mise à jour des risques et incertitudes

La pandémie de la COVID-19 évolue rapidement. L'ampleur des répercussions potentielles de la pandémie sur la Société et ses activités dépendra de son évolution, laquelle est très incertaine et ne peut être prédite avec précision, notamment en ce qui a trait à la propagation du virus, la durée de l'écllosion, son incidence sur les dépenses de consommation, la pénurie de main-d'œuvre causée par le virus, l'interruption correspondante de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'efficacité des mesures prises par les gouvernements du Québec et du Canada pour gérer la pandémie. La réglementation, les politiques et les autres mesures mises en place par les secteurs publics et privés en vue de réduire la propagation comprennent notamment la suspension des activités commerciales jugées non essentielles, la promotion de la distanciation sociale, les programmes d'isolement obligatoire, ainsi que l'adoption du télétravail et de la formation en ligne par les entreprises, les écoles et les institutions.

Les répercussions négatives potentielles de la pandémie de la COVID-19 comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la réduction de la demande pour les produits ou services de la Société, ainsi que la hausse des défauts de paiement ou des factures impayées, attribuables aux pertes d'emploi et aux difficultés financières qui en découlent ;
- la baisse des revenus de la Société attribuable aux services offerts sans frais aux clients, comme le retrait des limites d'utilisation des données sur les plans Internet résidentiels et affaires, ainsi que la suspension des tarifs d'itinérance et des frais d'accès aux services de télévision spécialisée et au contenu sur demande exclusif ;
- la réduction de la valeur des droits de diffusion et de distribution due au report ou à l'annulation d'événements sportifs et une réduction correspondante des revenus d'abonnement ;
- la diminution ou l'annulation de services par les clients ;
- les enjeux liés à la livraison des produits et services de la Société, notamment les reports de la migration des clients vers la nouvelle plateforme de divertissement et de gestion du domicile Helix de Vidéotron ;
- la perte de revenus causée par les défis économiques majeurs auxquels sont exposées les petites et moyennes entreprises ;
- la baisse des revenus publicitaires et la réduction des activités liées au contenu cinématographique et audiovisuel du secteur Média ;
- les retards ou les annulations de spectacles et d'événements, ainsi que l'interruption de la distribution de musique et de livres dans le secteur Sports et divertissement ;
- l'incertitude associée aux coûts et à la disponibilité des ressources requises pour offrir les niveaux appropriés de services aux clients ;
- les dépenses en immobilisations additionnelles et la disponibilité des ressources requises pour la maintenance, la mise à niveau ou l'expansion du réseau de Québec Média, en vue de répondre à l'utilisation accrue du réseau ;

- l'incertitude associée aux coûts, aux reports et à la disponibilité des ressources requises pour réaliser des projets de maintenance et d'expansion majeurs;
- l'incapacité de certains fournisseurs à procurer des produits et services à la Société;
- l'impact de nouvelles lois, de nouveaux règlements et d'autres interventions gouvernementales en réponse à la pandémie de la COVID-19;
- l'impact négatif sur les marchés mondiaux de crédit et de capitaux;
- la capacité à accéder aux marchés des capitaux à un coût raisonnable.

L'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes peut avoir un impact défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Cette mise à jour sur les risques et incertitudes de la Société doit être lue conjointement avec la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, accessible sur le site Internet de la Société à <www.quebecor.com> et sur le site Internet de SEDAR à <www.sedar.com>.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2020, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.Quebecor.com> ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'incapacité à obtenir des capitaux afin de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;

- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie mobile et par câble, et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique, y compris la pandémie de COVID-19, et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et la rubrique « Mise à jour des risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 13 mai 2020 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 13 mai 2020

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2020	2019			2018			
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
Revenus	1 055,5 \$	1 136,2 \$	1 073,4 \$	1 056,9 \$	1 027,3 \$	1 087,1 \$	1 053,2 \$	1 038,7 \$
BAlIA ajusté	436,7	494,5	509,3	455,0	420,7	460,5	474,0	425,9
Flux de trésorerie d'exploitation	295,0	260,5	332,4	275,0	276,3	180,3	280,0	262,3
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	111,5	159,6	173,8	136,2	111,4	132,9	141,5	105,9
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	21,7	(13,6)	5,6	16,3	(14,4)	(11,5)	54,9	(75,7)
Éléments inhabituels	(2,9)	(0,9)	(0,9)	(12,3)	(5,5)	(5,0)	(10,2)	10,8
Activités abandonnées	1,3	-	-	-	97,5	1,1	0,9	1,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	131,6	145,1	178,5	140,2	189,0	117,5	187,1	42,0

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,44 \$	0,63 \$	0,68 \$	0,53 \$	0,44 \$	0,52 \$	0,61 \$	0,45 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,08	(0,05)	0,02	0,07	(0,06)	(0,05)	0,24	(0,33)
Éléments inhabituels	(0,01)	(0,01)	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,05)	0,05
Activités abandonnées	0,01	-	-	-	0,38	0,01	-	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,52	0,57	0,70	0,55	0,74	0,46	0,80	0,18
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	254,0	254,8	255,6	255,9	256,0	255,1	232,8	233,5

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,42 \$	0,62 \$	0,67 \$	0,52 \$	0,43 \$	0,51 \$	0,55 \$	0,40 \$
Impact de la dilution	-	0,01	-	-	0,01	0,01	-	0,05
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	(0,05)	-	-	(0,06)	(0,05)	-	(0,33)
Éléments inhabituels	(0,01)	(0,01)	-	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,04)	0,05
Activités abandonnées	0,01	-	-	-	0,38	0,01	-	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,42	0,57	0,67	0,47	0,74	0,46	0,51	0,18
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	259,9	255,0	261,7	262,1	256,5	255,5	268,8	239,4